

Le 09 janvier 2025

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY, TENUE À GATINEAU, LE 09 JANVIER 2025 À 20H18, SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE MONSIEUR MARCEL BEAUBIEN.

SONT PRÉSENTS: Son Honneur le Maire Marcel Beaubien et les Conseillères Chantal Soucy et Lorraine Rochon ainsi que les Conseillers John Abraham, Gerald Teske et Charles Meunier.

ABSENCES MOTIVÉES : Roland Barnabé.

1. 2025-01-015 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Chantal Soucy;

QUE ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur le Maire Marcel Beaubien, aussi présente, la directrice-générale et greffière-trésorière adjointe Anne Pilon, l'assemblée est déclarée ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2024-04 SUR LES TAUX DE TAXES, COMPENSATIONS ET DIVERS TARIFS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

2. 2025-01-016 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lorraine Rochon;

QUE l'ordre du jour tel que déposé est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. 2025-01-017 – RÉSOLUTION POUR ADOPTER LE RÈGLEMENT 2024-04 SUR LES TAUX DE TAXES, COMPENSATIONS ET DIVERS TARIFS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025

ATTENDU QUE le règlement 2024-04 a fait l'objet d'un avis de motion lors de la séance du 5 décembre 2024;

ATTENDU QUE les membres ayant pris connaissance du règlement lors du caucus du 09 janvier 2025, ils renoncent à la lecture du règlement ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Charles Meunier;

QUE le règlement 2024-04 est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens M. Kane, A. Harvey et E. Givogue posent des questions concernant la taxe sur carrière et sablière, augmentation des collectes et les dépenses au budget.

5. 2025-01-018 - CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé;

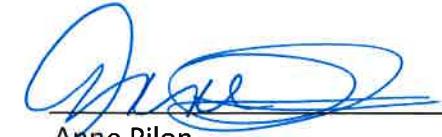
IL EST PROPOSÉ par le conseiller Charles Meunier;

QUE la séance soit levée à 20h46.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Marcel Beaubien
Maire



Anne Pilon
Directrice générale et
Greffière-trésorière adjointe

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je, Marcel Beaubien, maire de Mulgrave-et-Derry, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.